

Décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination d'un chef d'études à l'office national des statistiques.

Par décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, M. Omar Benbella est nommé chef d'études à l'office national des statistiques.

★

Décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination du directeur des études juridiques et du contentieux à l'agence nationale de développement de l'investissement.

Par décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, M. Djelloul Benzohra est nommé directeur des études juridiques et du contentieux à l'agence nationale de développement de l'investissement.

★

Décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination de chefs d'études à l'agence nationale de développement de l'investissement.

Par décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, sont nommés chefs d'études à l'agence nationale de développement de l'investissement, Melle. et M. :

— Smain Boudjebbour, chef d'études à la direction des systèmes d'information,

— Safia Kouiret, chef d'études à la division des conventions et du suivi des investissements directs étrangers.

★

Décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination du directeur du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement à la wilaya d'Alger.

Par décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, M. Abderrahmane Daoud est nommé directeur du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement à la wilaya d'Alger.

★

Décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'énergie et des mines.

Par décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, M. Abderrahmane Boumeshad est nommé sous-directeur du personnel au ministère de l'énergie et des mines.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Arrêté du 24 Joumada El Oula 1425 correspondant au 13 juillet 2004 portant approbation de la construction d'ouvrages électriques.

Le ministre de l'énergie et des mines,

Vu le décret présidentiel n° 02-195 du 19 Rabie El Aouel 1423 correspondant au 1er juin 2002 portant statuts de la société algérienne de l'électricité et du gaz dénommée "SONELGAZ SPA" ;

Vu le décret présidentiel n° 04-138 du 6 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 26 avril 2004 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-411 du 22 décembre 1990 relatif aux procédures applicables en matière de réalisation, de déplacement des ouvrages d'énergie électrique et gazière et au contrôle, notamment son article 13 ;

Vu le décret exécutif n° 96-214 du 28 Moharram 1417 correspondant au 15 juin 1996 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu le décret exécutif n° 02-194 du 15 Rabie El Aouel 1423 correspondant au 28 mai 2002 portant cahier des charges relatif aux conditions de fourniture de l'électricité et du gaz par canalisation ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 Chaâbane 1419 correspondant au 2 décembre 1998 portant approbation du règlement technique et de sécurité des ouvrages de distribution d'énergie électrique ;

Vu les demandes de la société algérienne de l'électricité et du gaz "SONELGAZ SPA" du 23 juillet 2003 ;

Vu les rapports et observations des services et organismes concernés ;